En cas de demande d'arrêté de travaux, d'occupation du domaine public, d'autorisation de voirie :

MERCI DE SUIVRE LES CONSIGNES CI-DESSOUS

Demande concernant un arrêté de travaux :

Pour une demande d'arrêté de travaux sur la commune de Pont-Evêque, merci d'adresser vos demandes en complétant le **CERFA n° 14024*01** à l'adresse mail suivante :

mairie@ville-pont-eveque.fr

Votre demande sera étudiée par les Services Techniques de la Mairie de Pont-Evêque. Après accord elle sera transmise au service de la Police Municipale qui rédigera et vous transmettra l'arrêté municipal correspondant à votre demande.

Pour rappel, tous les CERFA sont disponibles sur le site service-public.fr ; il suffit de taper 14024*01 dans la barre de recherche.

Demande pour une occupation du domaine public : déménagement, pose d'une benne

Pour une demande d'occupation du domaine public (déménagement, pose d'une benne) sur la commune de Pont-Evêque, merci d'adresser vos demandes en complétant le CERFA n° 14024*01 à l'adresse mail suivante :

mairie@ville-pont-eveque.fr

Votre demande sera étudiée par les Services Techniques de la Mairie de Pont-Evêque. Après accord elle sera transmise au service de la Police Municipale qui rédigera et vous transmettra l'arrêté municipal correspondant à votre demande.

Pour rappel, tous les CERFA sont disponibles sur le site service-public.fr; il suffit de taper 14024*01 dans la barre de recherche.

Demande concernant une permission ou autorisation de voirie :

Pour une demande d'autorisation de voirie sur la commune de Pont-Evêque :

Pour les voies communales, compléter et retourner le **CERFA n° 14023*01** au Service Voirie de Vienne-Condrieuagglomération : <u>voirie@vienne-condrieu-agglomeration.fr</u>

Pour les départementales hors centre-ville, compléter et retourner le **CERFA n° 14023*01** au Service du Département : tir.amenagement@isere.fr

Les services ayant la gestion des autorisations de voiries, étudieront votre demande et vous transmettrons l'autorisation.

Pour rappel, tous les CERFA sont disponibles sur le site service-public.fr ; il suffit de taper 14023*01 dans la barre de recherche.